

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de la municipalité de Libreville (Ardennes) félicitant la mission de Delacroix, représentant dans le département, lors de la séance du 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de la municipalité de Libreville (Ardennes) félicitant la mission de Delacroix, représentant dans le département, lors de la séance du 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 273;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17827\\_t1\\_0273\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17827_t1_0273_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Citoyens représentants,

Nous applaudissons à la victoire que vous venez de remporter sur des monstres qui ne feignoient de servir la patrie que pour la perdre plus sûrement. Vous avez dans la nuit du 9 au 10 thermidor, sauvé la république. Votre invincible fermeté en jettant la terreur dans l'âme sanguinaire du tyran a précipité la perte des triumvirs et avancé le salut du peuple, de ce peuple généreux et trop confiant auquel votre sagesse et votre courage doivent apprendre à ne jamais idolâtrer un homme.

Pour nous, éloignés de tout temps de l'empire des factions, la liberté et l'égalité furent et seront toujours l'unique objet de notre culte sur la terre et la Convention en masse jouira constamment de notre amour et de notre vénération. Non aucun individu ne s'élèvera impunément au-dessus des loix de notre patrie. L'univers nous contemple et il ne nous verra jamais après cinq années de sacrifices, de vertus et des efforts inouïs de courage, tomber dans le plus indigne avilissement aux pieds d'un tyran, ni devenir la proie de ses odieux satellites; c'est sous votre direction, législateurs, républicains, que le peuple français a juré d'anéantir la tyrannie et d'être libre à jamais. Vous aurez la gloire immortelle de la conduire à de si glorieuses destinées. Vous la partagerez tous également cette gloire : que celui d'entre vous qui auroit l'audace de s'en vouloir faire une à part soit à l'instant moissonné par la faux de l'égalité.

Déjà nous avons senti par votre décret du dix-huit thermidor, les heureux effets de la chute du tyran; de toutes parts les patriotes persécutés et victimes des scélérats, sont rendus à la liberté, de toutes parts, la joie publique applaudit à la punition des vrais coupables et à l'élargissement des patriotes opprimés. Nous sommes cependant persuadés que votre sagesse ne veut point faire tourner au profit des aristocrates l'heureuse révolution qui vient de s'opérer. Les ennemis nés de la liberté ne doivent pas espérer de jouir de ses bienfaits, les amis de la république veilleront toujours avec le même soin à l'anéantissement de tout ce qui composoit les castes privilégiées et ils scauront bien aussi réprimer les entreprises téméraires des factieux, ils ne se laisseront jamais abuser par l'astucieux langage d'un patriotisme tyrannique, ils confondront aussi le discours mielleux des aristocrates qui voudroient profiter de cette crise salutaire pour écraser les patriotes. Ceux-ci ont beau être calomniés, ils savent que la sévérité de la justice s'allie avec la bonté du coeur chez tout bon républicain. C'est aussi la justice et la bonté qui ont présidé à vos derniers décrets, nous vous en félicitons parce qu'une pareille conduite doit sauver la patrie. Notre département étoit en proie aux vengeances personnelles et aux ravages de l'intrigue. Nous vous remercions d'avoir envoyé parmi nous votre digne collègue Boisset pour faire exécuter les mesures de salut public que vous avez décrétées et qui doivent ramener dans le dépt de l'Ain et dans toute la république, la liberté, la confiance et la paix.

Restez au poste que la patrie vous a confié, exterminiez les tyrans, abbattez les factions et faites jouir les françois du bonheur qui est fondé sur la vertu, tel est le voeu des sans-culottes du canton d'Hauteville.

Vive la République, vive la Convention.

DUMAREST, *président*,  
VIOGRET, SUBLET, *maires*  
et une page de signatures.

## 19

**La municipalité de Libreville [ci-devant Charleville], département des Ardennes, expose à la Convention les sentimens qu'elle a toujours professés; elle dément les assertions avancées le 23 fructidor aux Jacobins de Paris contre le département des Ardennes, et elle déclare que le représentant du peuple Charles Delacroix ne cesse de mériter la confiance de la Convention nationale et de tous les vrais républicains.**

**Insertion au bulletin, renvoi au comité de Sûreté générale (35).**

## 20

**L'agent national près le district de Verneuil [Eure] annonce que plusieurs petits lots de mauvaise terre, provenant d'émigrés, estimés 11310 livres, ont été vendus 47610 livres.**

**Insertion au bulletin, renvoi au comité de Sûreté générale (36).**

## 21

**Un secrétaire fait lecture du procès-verbal de la séance du 19 vendémiaire; la rédaction en est adoptée (37).**

## 22

Il est temps enfin, s'écrie Romme, que le comité d'Instruction publique ouvre ses cartons, et qu'il présente le travail dont il est chargé. La France a plus que jamais besoin de lumières; car, sans les lumières point de liberté. Il y a plus d'un an que l'on nous berce d'espérances; il est un terme à tout. Veut-on nous faire rentrer dans la barbarie du 14<sup>e</sup> siècle. Je

(35) P.-V., XLVII, 257-258. *J. Fr.*, n° 754; *M. U.*, XLIV, 443-444.

(36) P.-V., XLVII, 258. *Bull.*, 5 brum. (suppl.).

(37) P.-V., XLVII, 258.